

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25138807

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

21 OCT. 2025

Pour le Greffier

0407 753 554

Société Royale des Fanfares d'Ohey

Association Sans But Lucratif

Rue de l'Harmonie - 5350 OHEY

Nominations des administrateurs

Conformément à la loi du 27 juin 1921 sur les ASBL, modifiée par la loi du 2 mai 2002 et ses arrêtés royaux d'exécution, l'assemblée générale du 3 septembre 2025 de la Société Royale des Fanfares d'Ohey (ASBL) a convenu, en application des articles 7 et 8 des statuts de la société, de confirmer comme administrateurs les personnes suivantes :

Président : Alain De Bouw
Secrétaire : Francine Detaille
Trésorier : Amaury De Bouw
Administrateur : Laurent Messere

et de nommer une autre administratrice :
Margot Larivière

Lors de cette assemblée générale, il a été décidé que les administrateurs, cités ci-avant, sont nommés pour une durée indéterminée.

Signé par les personnes ayant pouvoir de représenter l'association envers les tiers :

Alain De Bouw, président
Francine Detaille, secrétaire
Amaury De Bouw, trésorier

Ainsi que par le secrétaire de séance de l'assemblée générale :
Laurent Messere, administrateur

Lors de l'assemblée générale, les points suivants ont été approuvés par la majorité des personnes présentes :

- 1) Quorum des présences
- 2) Approbation des comptes 2024
- 3) Acceptation du budget prévisionnel 2026
- 4) Acceptation des nouveaux membres du CA
- 5) Confirmation du président, du trésorier et du secrétaire